



reprise du travail après contrôle sécu

Par **aurelia25101**, le **03/10/2011** à **23:08**

bonjour,
suite à un contrôle de la sécu, je dois reprendre le travail à la fin de mon arrêt
mais je ne m'en sens pas capable
puis-je aller voir le médecin du travail ou le médecin traitant avant la fin de cet arrêt? ou il n'y
aucune issue possible.

Par **P.M.**, le **03/10/2011** à **23:18**

Bonjour,
De toute façon, à l'issue d'un arrêt-maladie d'au moins 21 jours, vous devez passer une visite
de reprise auprès du Médecin du Travail mais on ne peut présumer de sa décision et s'il vous
considérera apte ou inapte, vous pourriez même demander, au besoin avec un appui de
votre médecin traitant, une visite de préreprise...